

Sur le Terrain on the itinerary

PANNEAUTAGE ET BALISAGE (Route marking and signposts)

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :
1/ Le panneau d'appel (Information board),
2/ La flèche directionnelle (Direction arrow),
3/ Les bornes de balisage (Signposts).

LE PANNEAU D'APPEL : (Information board)

Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LA FLECHE DIRECTIONNELLE :
(Direction arrow)
A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

Les pratiques admises sont signalées par la présence des marquages normalisés suivants :

- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)
- Sentier équestre (Horse riding path).
- Sentier VTT (Mountain bike track) :
- Très facile (Very easy).
- Facile (Easy).
- Difficile (Difficult).
- Très difficile (Very difficult).

LES BORNES DE BALISAGE (Signposts) :

Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

- Boucle locale (Circular walk)
- Itinéraire de liaison (Junction path)

BALISAGE EN VIGUEUR (Route marking colours)

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).

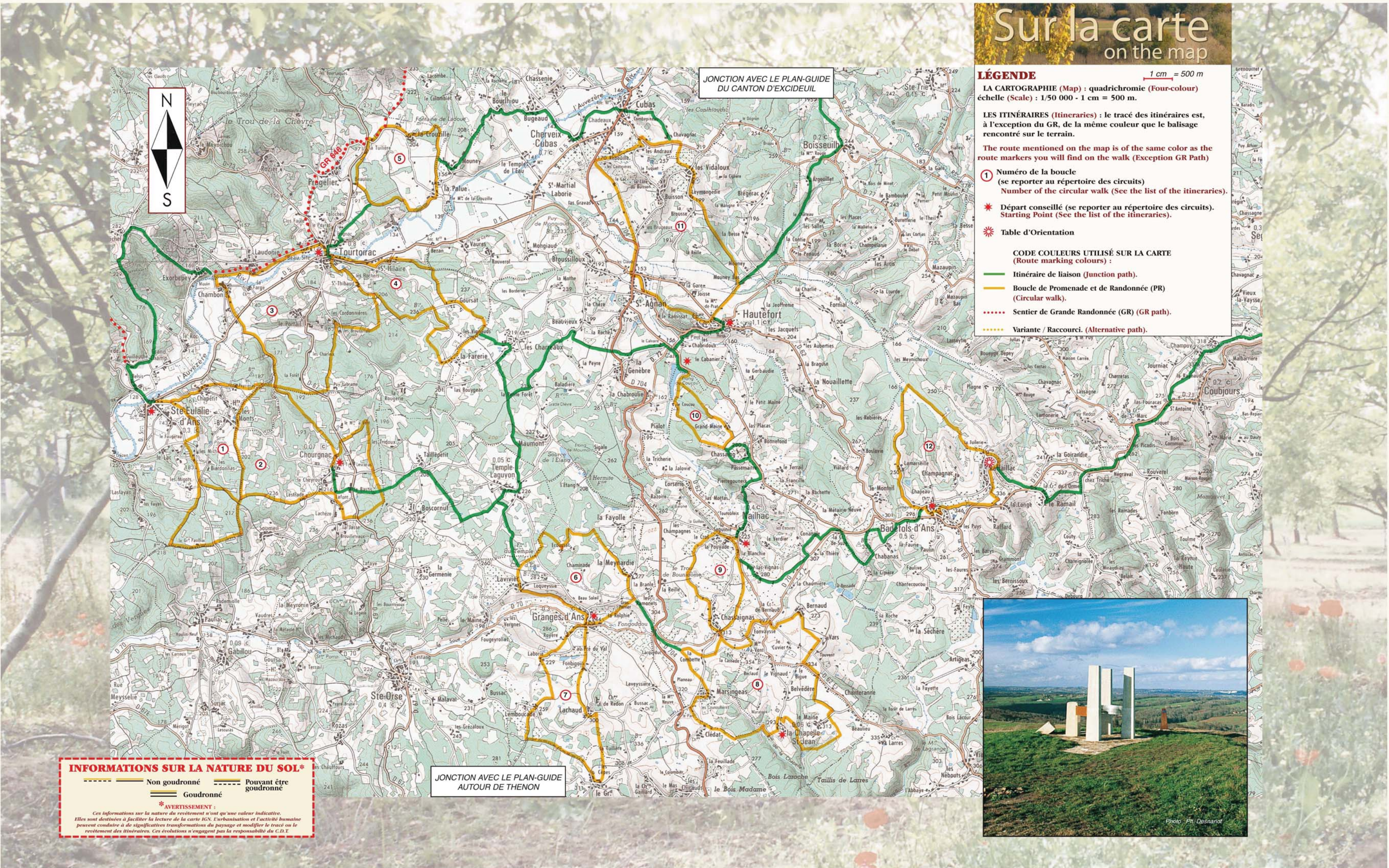
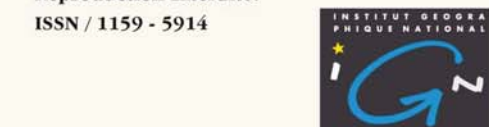
IMPLANTATION DES BORNES (Position of signposts) :

- Balisage à une intersection où il faut aller tout droit : une balise placée du côté opposé à une bifurcation indique d'aller tout droit. (Straight on)
- Balisage à un carrefour où il faut aller tout droit : une première balise avant le carrefour et une balise de rappel après indiquent d'aller tout droit. (Straight on)
- Balisage à un carrefour où il faut changer de direction : la balise est en principe placée à l'angle qui forme le changement de direction. La direction est indiquée sur la balise. (Follow the direction mentioned on the signpost)

DIRECTION

- Tout droit (Straight on)
- Tourner à droite (Turn right)
- Tourner à gauche (Turn left)

Carte IGN Paris : 1/50 000^e - 1 cm = 500 m.
© IGN PARIS 2009 - Autorisation n° 200 9031
Extraits de cartes IGN : N° 1834 - 1934 - 1835 - 1935
Reproduction interdite.



Sur la carte on the map

LÉGENDE

LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichromie (Four-colour)
échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINÉAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.

The route mentioned on the map is of the same color as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

1 Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits)
Number of the circular walk (See the list of the itineraries).

* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).
Starting Point (See the list of the itineraries).

* Table d'Orientation

CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE
(Route marking colours) :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Promenade et de Randonnée (PR) (Circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).
- Variante / Raccourci. (Alternative path).

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*

----- Non goudronné ----- Pouvant être goudronné
----- Goudronné -----

* AVERTISSEMENT :
Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions n'engagent pas la responsabilité du C.D.T.



COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
25, rue Wilson - BP 2063 - 24002 PERIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 50 24 - Fax : 05 53 09 51 41
Sites Web : www.dordogne-perigord-tourisme.fr
www.perigord-reservation.com
E-Mail : dordogne.perigord.tourisme@wanadoo.fr

SERVICE TOURISME ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL
Espace Tourisme - 25, rue Wilson - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 50 90

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HAUTEFORT
Les Châteaux
24390 CHERVEIX-CUBAS
Tél. : 05 53 51 16 40 - Fax : 05 53 50 17 47
E-Mail : contact@cc-hautefort.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE RANDONNEE PEDESTRE
94, Avenue du Général-de-Gaulle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Tél. : 05 53 53 71 46
Site Web : www.rando24.com
E-mail : rando24@orange.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE
25, rue Wilson - BP 2063 - 24002 PERIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 50 24

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME
46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 53 73 33
E-mail : viaud.cd@cegetel.net

DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS
133, boulevard du Petit Change
24016 PERIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 72 00

Ce document a été réalisé en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Hautefort



ATTENTION

Vous voudrez bien signaler à la mairie la plus proche tout problème particulier que vous aurez rencontré sur votre parcours.
Please inform the nearest "Mairie" of problems you may have found on your route.

**POUR VOTRE SECURITE
(Emergency number)**

**SECOURS
112**



**ALLO MÉTÉO
(Weather forecast)**



05 92 68 02 24

Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Le service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'un bureau ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi du Plan en liaison avec le Comité

Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la Promotion du PDIPR. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.

